



Monsieur Patrick Bloche
Maire de Paris 11^{ème}
Place Léon Blum
75011 Paris

Paris, le 4 Décembre 2008

Objet : Aménagement de l'îlot Bréguet et Comité de suivi

Monsieur le Député Maire,

La seconde réunion du comité de suivi de l'Îlot Bréguet qui s'est déroulée le 28 novembre 2008 ne nous semble pas correspondre aux attentes de concertation, de réflexions croisées et d'échanges que ce type d'instance a pour mission selon nous de susciter.

En effet, en deux heures de temps, nous n'avons appris que peu de choses :

1°) les deux chargés d'étude ont été enfin engagés, et ils commençaient à peine leur mission ce soir là (avec 2 mois de retard sur l'annonce officielle) ;
2°) la Direction de l'Urbanisme a travaillé avec Toit et Joie pour mettre la construction de la parcelle 2 en cohérence avec le reste de l'îlot (prolongement de la Villa Marcès). Quant aux dessins de la SCI à propos de la parcelle 1, ils n'apportaient rien de nouveau puisqu'ils étaient supposés correspondre aux engagements de la SCI. Les responsables de celle-ci m'avaient pourtant promis « du neuf » lorsque je les avais rencontrés la semaine précédente, à leur sortie de la Mairie du 11^{ème}.

Certes les conseillers de quartier et les riverains de la Villa Marcès ont pu admirer de belles planches en couleurs, mais celles-ci ont circulé à une telle vitesse sous leurs yeux, sans aucun commentaire précis de la SCI, qu'il leur fut difficile d'en prendre sérieusement connaissance et encore moins de pouvoir se prononcer à leur sujet. Certes ils ont pu également apprendre quel était le calendrier prévisionnel des travaux - déjà connu de nous-mêmes et des riverains de la Villa Marcès. Ils ont pu également rencontrer les chargés d'étude et peut-être prendre rendez-vous avec eux, comme nous l'avons fait.

Comme vous, Monsieur le Maire, nous ne sommes pas partisans de la « réunionite ». Or les résultats très limités de cette réunion nous font craindre pour l'avenir de la dite-concertation. Ne faudrait-il pas que tous les documents utiles nous soient transmis à l'avance, et que nous puissions tous en disposer concrètement (et pas seulement les voir défiler sous nos yeux ou sur un écran) ? N'est-il pas surprenant que nous ayons dû expressément poser la question de la « cohérence » entre la parcelle 2 et le reste de l'îlot

pour apprendre qu'un travail avait été effectué en effet sur ce point ? Pourquoi les documents résultant de ce travail n'ont-ils pas été spontanément portés à la connaissance de tous pour faciliter notre réflexion d'ensemble ?

Pour que le comité de suivi soit l'occasion de vraies réunions de travail et non de séances d'enregistrement et d'information, nous pensons que des règles de fonctionnement claires doivent être établies et communiquées à tous. Voici celles qui nous semblent pour l'heure essentielles :

- Prévoir un calendrier précis et arrêté de réunions (cela était envisagé dès le 18 juin)
- Prévoir un délai de transmission du compte-rendu après chaque réunion du comité (15 jours maximum)
- Prévoir un délai d'approbation de chaque CR
- Communiquer à tous les participants les documents pertinents avant chaque réunion de comité (15 jours)
- Transmettre à tous les participants une fiche complète précisant les fonctions et les coordonnées de l'ensemble des intervenants.

Pour ce qui concerne l'ASQP, je rappelle que nous avons demandé à Mme Anne-Lise Burgert de bien vouloir nous communiquer les documents relatifs à la parcelle 2 avant le 13 décembre afin que la visite de la Villa Marcès prévue ce jour-là puisse être bénéfique pour tous.

J'ajouterais que, puisque la SCI-Bréguet a promis de nous transmettre les PC modificatifs d'ici la mi-décembre, il serait utile également que ces documents nous parviennent avant le 13 décembre, pour que nous puissions informer correctement les riverains. La Mairie a suffisamment « pressé » l'ASQP cet été d'arriver à un accord avec la SCI pour que celle-ci soit également invitée fortement par vos soins à faire diligence, sur un projet qui importe à tous.

Dans l'attente de réponses concrètes à ces préoccupations, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Martine Cohen
Présidente de l'ASQP

Copie à :

M. Vauglin, Conseillé délégué, chargé de l'Urbanisme, Mairie de Paris 11^{ème}

Luc Lebon, Maire-adjoint, chargé des transports et de l'espace public

Mme Dominique Kilemoës, chargée des espaces verts et du plan climat

Anne-Lise Burgert, Direction de l'Urbanisme

Mme Martine Gestin et M. Xavier Lauzeral, Chargés d'étude

Mme Fleurentin, pour les riverains de la Villa Marcès

Les animateurs des Conseils de quartier Bastille-Popincourt et République-Saint-Ambroise